

## Bachelier : instituteur primaire

|   |
|---|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE              |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS                         |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT           |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 11 Eveil 1.1  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PEIM1B11PP  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 3 C   | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Braine-le-Comte<br/> <b>Anne LISART</b> (anne.lisart@helha.be)<br/>           Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)<br/>           Aurélie DE HERTOIGH (aurelie.de.hertogh@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons<br/> <b>Arnaud PITOUT</b> (arnaud.pitout@helha.be)<br/>           Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)<br/>           Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies<br/> <b>Dominique YERNAUX</b> (dominique.yernaux@helha.be)<br/>           Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut<br/> <b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> (laure-anne.van.deynze@helha.be)<br/>           Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)<br/>           Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                          |            |
|-------------|--------------------------|------------|
| PEIM1B11PPA | Formation scientifique 1 | 15 h / 1 C |
| PEIM1B11PPB | Formation historique 1   | 15 h / 1 C |
| PEIM1B11PPC | Formation géographique 1 | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                          |    |
|-------------|--------------------------|----|
| PEIM1B11PPA | Formation scientifique 1 | 10 |
| PEIM1B11PPB | Formation historique 1   | 10 |
| PEIM1B11PPC | Formation géographique 1 | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

" L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences. Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. Lorsque au moins une des AA a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si, à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été jugée maîtrisée, il peut attribuer une note = ou inférieure 7/20 ;
- Pour au moins une AA, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été jugée maîtrisée, il peut attribuer la note de 9/20.

## **5. Cohérence pédagogique**

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées dans la discipline d'éveil dans les écoles fondamentales

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation scientifique 1                                   |                                    |                 |             |
|--|------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code   | 22_PEIM1B11PPA                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B                                 | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 1 C                                | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                           |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" vise essentiellement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cette activité d'apprentissage abordera l'étude de différents concepts scientifiques fondamentaux et de l'activité scientifique.

Les concepts scientifiques abordés pourront changer d'une année à l'autre, notamment en fonction des activités développées pour les stages. Ils seront donc précisés en début et en cours d'année académique.

Des questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage des sciences seront également abordées.

#### Démarches d'apprentissage

Durant les heures de cours, des activités pratiques seront vécues (séance de détermination, expériences,...) et analysées. Elles seront généralement suivies d'exposés théoriques visant à préciser les savoirs et les savoir-faire mis en jeu.

Une réflexion sur la transposition des activités vécues à un public de l'école primaire pourra également être menée.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels ou en petits groupes (à la demande).

#### Sources et références

- Les guides du maître de la collection R. Tavernier

- Tavernier R. , Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire, Bordas, 2006.
- Tavernier R., Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et technologie, Bordas, 2009.
- Hartmann M., La physique est un jeu d'enfant, Le Pommier, 2006.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours , documents, liens internet,... distribués au cours et/ ou disponibles sur la plateforme Moodle.

Les notes de cours devront être complétées par une prise de notes personnelles.

Utilisation d'un tableau blanc interactif (Power Point, paperboard, ...).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit sera organisé et comptera pour 100% de la note finale. Il portera sur les savoirs et savoir-faire abordés en classe. Lors de cet examen, plusieurs questions seuils extraites du CEB ou d'épreuves équivalentes devront impérativement être réussies. Une cote inférieure à 70% à ces questions seuils annulera le reste de l'examen.

La cote de l'examen sera pondérée de la manière suivante: 10% pour les questions seuils et 90% pour les autres questions. La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

Un ou plusieurs travaux devra/devront être effectués. Il sera/seront valorisé(s) à hauteur de 10% de la note finale.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation historique 1                                     |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 22_PEIM1B11PPB                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 1 C  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |  | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |  | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil historique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire historiques et didactiques de base nécessaires à l'enseignement de l'éveil historique dans l'enseignement fondamental.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage. Il sera également capable de mettre en oeuvre les procédés didactiques vus au cours dans le cadre de la réalisation d'une activité d'éveil historique.

a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage

b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de

rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours abordera les fondements des programmes à mettre en oeuvre ainsi que les moments-clefs historiques, les savoir faire et les compétences susceptibles d'être exercés en classe de primaire. Il abordera en outre l'histoire de l'enseignement primaire obligatoire en Belgique et l'évolution du cours d'histoire durant les XIXe et XXe siècles.

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours ex cathedra et d'analyses de documents écrits, iconographiques et de traces archéologiques. Mise en situation concrète. Exercices pratiques. Visites culturelles éventuelles.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilités de remédiations hors heures de cours à la demande de l'étudiant.

### Sources et références

Syllabus, notes de cours, documents, articles et autres liens se trouvant sur ConnectED.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ressources sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit sera organisé. Les modalités en seront précisées durant l'année.

Les modalités d'examen pourront être adaptées en fonction de la situation sanitaire.

L'examen portera sur la connaissance de la matière vue au cours et sur l'approche didactique de son enseignement en classe de primaire.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exe       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'orthographe sera prise en compte lors de l'examen écrit.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation géographique 1                                   |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 22_PEIM1B11PPC   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 1 C  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil géographique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire géographiques de base nécessaires à l'enseignement de l'éveil géographique dans l'enseignement fondamental.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cartographie et notions de géographie générale illustrée par des exemples et par l'actualité.  
 Techniques, savoir faire et mots-clés de la géographie.

#### Démarches d'apprentissage

Présentations frontales et/ou travaux individuels et de groupes, exercices pratiques

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation - cellule réussite

#### Sources et références

Ouvrages disponibles à la bibliothèques de l'Ecole Normale  
 Terre, portrait d'une planète - Editions De Boeck

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, supports TBI , ressources documentaires, programme d'enseignement

La mise en ligne de supports en ligne ne dispense pas la prise de notes par l'étudiant lors des cours qui lui permettront de les compléter et de les exemplifier.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Epreuve d'évaluation sous forme d'un examen écrit en janvier. Seront évalués des savoirs et savoir-faire géographiques. Lors de cet examen, une ou plusieurs questions seuils (niveau CEB)

devra/devront impérativement être réussie(s)(70%) pour valider l'activité d'enseignement.

Evaluation formative de travaux.

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière |           |     |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exp       | 100 |           |   | Exe       | 100 |

Exp = Examen pratique, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).